

SÉANCE DU 7 MARS 2011

Séance régulière du conseil sous la présidence de madame Thérèse Ménard-Théroux mairesse, tenue le 7 mars à 19H30 au 1452, route 212 et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Madame Thérèse Ménard-Théroux, Maire, mairesse
Monsieur Germain Boutin, conseiller au siège no 1
Monsieur Lionel Roy, conseiller au siège no 2
Madame Jacqueline Désindes, conseillère au siège no 3
Monsieur Jeffrey Bowker, conseiller au siège no 4
Monsieur Marc Vaillancourt, conseiller au siège no 5
Monsieur René Tétreault, conseiller au siège no 6

Est également présent, madame Lise Houle, directrice générale / secrétaire-trésorière.

Adoption de l'ordre du jour

- 1.- Ouverture de la séance;
- 2.- Dépôt de l'ordre du jour;
- 3.- Adoption et suivi du procès-verbal du 7 février 2011;
- 4.- Période de questions;
- 5.- Correspondance;
- 6.- Paiement des factures;
- 7.- Compte-rendu des comités;
- 8.- Préposé à la gestion en voirie – inspecteur de la voirie;
- 9.- Appel d'offres pour l'abat poussière saison 2011;
- 10.- Appel d'offre pour achat de gravier saison 2011;
- 11.- Travaux de nivelage;
- 12.- Dépenses incompressibles;
- 13.- Contrat de travail des employés;
- 14.- Résolution concernant les séances au conseil de l'agglomération;
- 15.- Vente pour non-paiement de taxes;
- 16.- Projet de règlement 2011-027 sur le traitement des élus;
- 17.- Partie de tire;
- 18.- Varia ouvert;
- 19.- Période de questions;
- 20.- Fin de la séance.

2) Adoption de l'ordre du jour

2011-025 résolution no 2011-025

Proposé par le conseiller Marc Vaillancourt, appuyé par le conseiller René Tétreault, il est résolu que le conseil de la municipalité adopte l'ordre du jour de la séance régulière du 7 mars 2011 tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉ

3) Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 7 février 2011.

2011-026 résolution no 2011-026

Proposé par le conseiller Germain Boutin, appuyé par la conseillère Jacqueline Désindes, il est résolu que le procès-verbal de la séance régulière du 7 février 2011 est adopté.

ADOPTÉ

4) Période de questions

Aucune présence.

5) Correspondance

Liste du courrier reçu en février 2011 et remis aux élus municipaux lors de la séance régulière du 7 mars 2011.

note **= COPIE DE LETTRE REMIS AUX CONSEILLERS

A- Conseil Sport Loisirs de l'Estrie:

Calendriers 2011 des ateliers théoriques du Programme National de Certification des Entraîneurs et du Programme de formation multisports pour les officiels qui seront offerts en Estrie.

B- Transport du Bonheur Inc.:

Assemblée générale annuelle du Transport du Bonheur, mardi le 15 mars à East Angus.

C- Union des municipalités du Québec:

Invitation au Sommet sur le milieu municipal, le 19 mars à Boucherville.

D- Pépinière Amanda-Joe :

Catalogue d'arbres et arbustes en inventaire.

E- M.R.C. du Haut St-François:

Règlements 311-11, 332-11, 333-11, 334-11, 335-11 et 336-11 relatif aux quotes-parts.

Copie du règlement 329-10 modifiant le schéma d'aménagement révisé.

F- Corporation de développement communautaire du Haut-Saint-François:

Invitation le 11 mars à une rencontre d'information portant sur le nouveau plan d'action Gouvernemental pour la Solidarité et l'Inclusion Sociale.

G- Rappel:

Offre de service d'Experts en protection de l'environnement des lacs et des cours d'eau.

H- ContactCité :

Offre d'accompagnement pour rédaction d'appel d'offres pour services professionnels.

I- Mutuelle des municipalités du Québec:

Atelier de perfectionnement en loisirs le 31 mars.

J- Jerry Espada, CLD:

Innovater pour se réinventer aura lieu en Gaspésie du 12 au 16 septembre 2011. Si intéressés à participer à l'évènement?

K- Municipalité Saint-Cyprien de Napierville:

Projet de résolution d'appui au développement éolien, demande un appui à la résolution.

2011-027 résolution no 2011-027

CONSIDÉRANT que deux projets éolien ont pris naissance sur les territoires des municipalités de Saint-Valentin/Saint-Paul-de-l'île-aux-Noix et de Saint-Cyprien-de-Napierville, après que l'appel d'offre de services eut été accepté

par Hydro-Québec,

CONSIDÉRANT que nous sommes favorables à la filière éolienne mais que tout projet ne peut se faire n'importe où, n'importe comment et surtout pas en les imposant aux communautés,

CONSIDÉRANT que le critère d'acceptabilité sociale, pourtant fondamental à la filière éolienne, n'a aucunement été respecté dans les dossiers qui nous préoccupent qui sont :

Projet éolien à Saint-Valentin de 21 éoliennes industrielles de 139 mètres (450 pieds) là où vit une population de 472 habitants et installées à 750 mètres des habitations.

Projet éolien autochtone à Saint-Cyprien-de-Napierville de 8 méga éoliennes de 146.5 mètres (483 pieds), projet octroyé à la Kanawake Sustainable Energies malgré le refus des élus municipaux.

**Projet d'une ligne électrique de 120 KV de 25 pylônes allant à l'encontre de la volonté de 70 agriculteurs.
Ces trois projets étant prévus en zones habitées et sur les meilleures terres agricoles du Québec classée 1 et 2.**

CONSIDÉRANT que l'implantation de parc éolien industriel n'a pas sa place en zone habitée ni sur les meilleures terres agricoles du Québec,

CONSIDÉRANT qu'Hydro-Québec n'a pas tenu compte des objections maintes fois exprimées par les élus municipaux de Saint-Cyprien-de-Napierville en octroyant, sans leur autorisation, un contrat de 8 méga éoliennes à la Kanawake Sustainable Energies, créant ainsi un précédent inacceptable et dangereux pour la démocratie municipale,

CONSIDÉRANT que par ce geste, Hydro-Québec, a délibérément créé une situation conflictuelle possible qu'engendrera cette incursion autochtone en sol non autochtone sans l'appui de la population touchée,

CONSIDÉRANT être conjointement en mesure d'attester que ces projets soulèvent la grogne au sein de nos populations touchées, en plus de créer de lourdes inquiétudes au sein des conseils municipaux impliqués,

CONSIDÉRANT qu'étant désormais plus informés et conscients des répercussions négatives reliées à l'implantation d'éoliennes en milieu habités, nous sommes en mesure de nous inquiéter des impacts négatifs tant économiques, environnementaux que sociaux que ces implantations ne manqueront pas de créer sur nos territoires montérégiens,

CONSIDÉRANT que ces états de fait sont inacceptables et qu'ils s'avèrent une atteinte directe aux principes fondamentaux de démocratie et de souveraineté des municipalités,

Pour l'ensemble des raisons précédemment évoquées, les municipalités de Saint-Paul-de-l'île-aux-Noix, Lacolle, Saint-Blaise-sur-Richelieu, Saint-Cyprien-de-Napierville et Saint-Jacques-le-Mineur font appel à la solidarité municipale québécoise. Nous respectons la position officielle à l'égard du développement de la filière éolienne prise dans chaque municipalité et région, tout en requérant l'appui des municipalités québécoises pour le respect de nos terres agricoles. Nous affirmons aussi que ces projets vont à l'encontre du développement réfléchi que nous préconisons pour notre région montérégienne.

Il est proposé par le Conseiller Germain Boutin, et appuyé par le conseiller Lionel Roy et unanimement adopté

Que la municipalité de Newport adopte la présente résolution en appui aux municipalités de Saint-Paul-de-l'île-aux-Noix, Lacolle,

Saint-Blaise-sur-Richelieu, Saint-Cyprien-de-Napierville et Saint-Jacques-le-Mineur afin de demander au gouvernement de faire marche arrière dans l'élaboration des trois projets ci-haut mentionnés et de les abandonner ou de les relocaliser ailleurs au Québec en milieu non habité et non agricole.

L- Commission scolaire des Hauts-Cantons:

Plan triennal 2011-2012.

M- Ministère des Transports:

Stratégie québécoise pour une gestion environnementale des sels de voirie.

N- Conseil régional de l'environnement de l'Estrie:

Invitation à une tournée des municipalités.

Et : rencontre d'échange sur les matières résiduelles le 17 mars.

O- Association des Responsables d'Espaces Verts du Québec:

Invitation au 20^e colloque annuelle 17 mars à Drummondville.

P- Conférence régionale des élus de l'Estrie:

Adoption du plan régionale de développement intégré des ressources naturelles du territoire de l'Estrie.

Q- Groupe Poly-Tech, experts-conseil en environnement et génie civil:

Offre de services.

R- SADC du Haut St-François:

Invitation à participer à la campagne Défi climat 2011.

S- Jerry Espada, CLD:

Rapport dynamiser la zone verte.

T- Ministère des Transports:

Rappel concernant les travaux à l'intérieur des emprises des routes du ministère des Transports.

U- Jerry Espada, CLD :

Invitation Inode HSF, à assister à une rencontre pour mieux comprendre certains facteurs d'attrait de nouveaux résidents, le 4 mars à St-Camille.

V- Ville de Victoriaville :

Invitation en prévision de la prochaine journée d'information de l'Association québécoise d'urbanisme.

W- M.R.C. du Haut Saint-François :

Projet de règlement 338-11, modifiant 124-98 édictant le schéma d'aménagement et de développement de la MRC.

Et copie du règlement 337-11, sur la date et le lieu des séances du Comité administratif.

X- Association des Townshippers :

Collecte de fonds afin d'assurer la continuation du service qu'offre Make Way for YOUTH.

Y- MRC du Haut St-François :

Disposition des sommes reçues – LET (Lieu d'enfouissement technique).

Z- Comité Loisir MRC Haut St-François :

Réitère la demande de soutien financier au Happening sportif.

AA- Ministère du Développement durable, de L'Environnement et des Parcs :

Formation sur la protection des rives, du littoral, des milieux humides et des habitats fauniques, le 13 avril à Sherbrooke.

BB- Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine :

Selon leurs dossier, 2012 sera un 150^e anniversaire significatif, aussi offre un programme Commémorations communautaires.

CC- Conseil Sport Loisir de l'Estrie :

Invitation au 3^e conciliabule du loisir : Bien bouger, bien manger et bien aménager, c'est aussi un choix municipal, le 12 mars 11

DD- Centre d'action bénévole du Haut Saint-François :

Semaine de l'action bénévole se tiendra du 10 au 16 avril, aussi invitation à célébrer le 30^e anniversaire de fondation de l'organisme le 4 juin à East Angus.

EE- Monsieur Pierre Bastien :

Remet des copies d'articles sur les ondes courtes (micro-ondes) et demande les références des études sur la tour internet installée sur la propriété municipale.

2011-028 *résolution no 2011-028*

Proposé par la conseillère Jacqueline Désindes, appuyé par le conseiller Germain Boutin, il est résolu que la correspondance soit mise en filière.

ADOPTÉ

6) Paiement des factures

Liste des comptes à payer en date du 2011-02-28

11	Bell Canada	77.90 \$
13	Monty Coulombe senc	59.52\$
24	Stanley et Danny Taylor Transp. inc.	47 535.33 \$
26	M.R.C. du Haut Saint-François	786.00 \$
33	Fonds de l'information foncière	12.00 \$
37	Hydro-Québec	814.11 \$
58	Les Entreprises Robert Verret inc.	446.39 \$
111	Société de l'assurance automobile	519.05 \$
141	Ville de Cookshire-Eaton	33 337.00 \$
171	Entreprises AJR Lacroix	409.93 \$
257	Régie Haut St-François et Sherbrooke	418.06 \$
267	Carl Vallières	140.00 \$
268	Distribution Royal Net Enr.	63.56 \$
295	Camiré Serge	100.00 \$

	TOTAL DES COMPTES À PAYER :	84 718.85 \$
	LISTE DES CHÈQUES ÉMIS :	
	Salaire de Février	3 864.72 \$
	Salaire du Conseil	2 698.00 \$
	Poste Canada	492.28 \$
	Agence du Revenu du Canada	635.22 \$
	Revenu Québec	3 855.13 \$
	TOTAL DES CHÈQUES ÉMIS :	11 545.35 \$
	TOTAL DES COMPTES À PAYER :	96 264.20 \$

2011-029 **résolution no 2011-029**

Proposé par le conseiller Germain Boutin, appuyé par le conseiller Marc Vaillancourt, il est résolu que la directrice générale / secrétaire-trésorière est autorisé à payer les comptes du mois de la municipalité tels que présentés.

ADOPTÉ

7) Compte-rendu des comités

La conseillère Jacqueline Désindes donne un compte rendu des activités de loisirs.

Le conseiller Marc Vaillancourt mentionne qu'il n'y a pas eu de présence à l'activité organisé les mercredis en la salle municipale et qu'une autre solution est à revoir.

Madame la mairesse donne un compte rendu des activités du mois de février : dossier Internet haute vitesse, restructuration du service pompiers – premiers répondants à l'agglomération.

8) Préposé à la voirie – inspecteur de la voirie

2011-030 **résolution no 2011-030**

Proposé par le conseiller René Tétreault, appuyé par le conseiller Marc Vaillancourt, il est résolu que Ian McBurney soit nommé officiellement Inspecteur de la voirie.

ADOPTÉ

9) Appel d'offres pour l'abat poussière saison 2011

2011-031 **résolution no 2011-031**

Proposé par le conseiller Germain Boutin, appuyé par le conseiller Lionel Roy, il est résolu que la directrice générale procède à l'appel d'offres nécessaire à l'obtention de l'abat-poussière pour la saison 2011, soit un produit à être posé par l'entrepreneur choisi avec l'inspecteur de la voirie, considérant que la municipalité possède 100 kilomètres de route, dont 60% boisés où l'on réduit la quantité de pose d'abat poussières et 40% habités où l'on procède à une pose normale pour assurer le contrôle de la poussière.

ADOPTÉ

10) Appel d'offres pour achat de gravier saison 2011

2011-032 **résolution no 2011-032**

Proposé par le conseiller Jeffrey Bowker, appuyé par le conseiller Marc Vaillancourt, il est résolu que la directrice générale fasse deux demande de prix, marchandise livrée et marchandise non-livrée, par appels d'offres auprès des fournisseurs de la région pour l'achat d'environ 6 000 tonnes de gravier concassé 0 ¾, pour la réalisation des travaux de rechargement de la saison 2011.

ADOPTÉ

11) Travaux de nivelage

2011-033 résolution no 2011-033

Proposé par la conseillère Jacqueline Désindes, appuyé par le conseiller Marc Vaillancourt, il est résolu que la directrice générale procède à l'appel d'offre nécessaire pour des travaux de nivelage aux chemins municipaux pendant la période de dégel et d'autoriser une dépense n'excédant pas 10 000\$.

ADOPTÉ

12) Dépenses incompressibles

2011-034 résolution no 2011-034

ATTENDU que l'adoption des prévisions budgétaires, donne l'approbation nécessaire et rend disponible les crédits suffisants à certaines dépenses,

ATTENDU que pour être effectuée ou engagée, toute dépense doit être dûment autorisée par le conseil ou par l'officier responsable de l'activité budgétaire,

Il est proposé par le conseiller Lionel Roy,
Appuyé par le conseiller René Tétreault
Et unanimement résolu

Que la directrice générale soit autorisée à payer toutes les dépenses incompressibles liées à la gestion de la municipalité, dont entre autres, les salaires, l'électricité, le téléphone, les quotes-parts de la municipalité régionale de comté du Haut-Saint-François et de l'agglomération Cookshire-Eaton etc. de même elle est autorisée à faire tous les achats autorisés par le règlement de délégation de compétence, après vérification de la disponibilité de fonds.

ADOPTÉ

13) Contrat de travail des employés

2011-035 résolution no 2011-035

Proposé par le conseiller René Tétreault, appuyé par la conseillère Jacqueline Désindes, il est résolu que la directrice générale soit autorisée à préparer les contrats de travail de l'inspecteur de la voirie et l'inspecteur en bâtiment. Le conseil municipal en prendra connaissance avant l'autorisation de signature.

ADOPTÉ

14) Séances au conseil de l'agglomération

Les séances ordinaires du Conseil d'agglomération de Cookshire-Eaton se tiendront le 2^e lundi de mai et le 2^e lundi de novembre.

2011-036 résolution no 2011-036

Proposé par la conseillère Jacqueline Désindes, appuyé par le conseiller Germain Boutin, il est résolu que la municipalité de Newport donne son

consentement du projet de règlement no 153-2011-A concernant la régie interne des séances du conseil de l'agglomération de Cookshire-Eaton et l'abrogation du règlement 101-2008-A.

ADOPTÉ

15) Vente pour non paiement de taxes

2011-037 résolution no 2011-037

Proposé par le conseiller René Tétreault, appuyé par le conseiller Germain Boutin, il est résolu que le conseil de la municipalité de Newport donne le mandat à la MRC du Haut Saint-François de vendre pour le non paiement des taxes les propriétés suivantes :

MATRICULE	NOM	IMMEUBLE
3420-07-6777	Pigeon Wilfrid 167, du Domaine	LOT: 20-P Rang 10

ADOPTÉ

16) Projet de règlement 2011-027 sur le traitement des élus

Un nouveau projet de règlement est remis avec un ajout à l'article 1 b) (*à être autorisée par résolution du conseil*) modifiant 2006-06, 2007-014 et 2007-16 pertinent au traitement des élus

ATTENDU QUE le conseil désire modifier le règlement 2006-06, modifié par les règlements 2007-014 et 2007-16 relatif au traitement des élus ;

ATTENDU qu'il y a lieu d'établir l'indexation pour la rémunération et les allocations de dépenses des élus;

ATTENDU qu'il y a lieu d'ajuster le salaire des élus en fonction pour toutes présences à un comité dévolu par leurs tâches respectives;

ATTENDU qu'un avis de motion a été donné par le conseiller monsieur Germain Boutin lors de la séance régulière tenue le 8 novembre 2010;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller
appuyé par le conseiller

Et unanimement résolu

il est ordonné et statué par ce règlement ce qui suit, à savoir,

article 1

- a) La rémunération des élus sera indexée à la hausse, pour chaque exercice financier, d'un pourcentage correspondant aux taux d'augmentation de l'indice des prix à la consommation pour le Canada, jusqu'à concurrence d'un maximum de 5%, le 30 septembre servant de base de référence;
L'allocation de dépenses est majorée en conséquence.
- b) En plus, de la rémunération fixée, les membres du Conseil ont droit à une somme de cinquante (50\$) dollars jusqu'à la somme maximum de 100\$ par mois, pour toutes présences à un comité dévolu par leurs tâches respectives qui devra être autorisée par résolution du Conseil municipal. Cette somme sera additionnée à la rémunération de base. Ladite somme pourra être haussée par simple résolution adoptée par le conseil municipal.
- c) Ce règlement prend effet à compter du 1^{er} janvier 2011.

article 2

entrée en vigueur

Le présent projet de règlement est déposé à la séance de mars 2011 pour être adopté en avril et entrera en vigueur selon la loi.

17) Partie de tire

2011-038 *résolution no 2011-038*

Proposé par le conseiller Jeffrey Bowker, appuyé par la conseillère Jacqueline Désindes, il est résolu qu'une partie de tire soit tenue dimanche le 3 avril prochain sur les terrains de la municipalité, et une dépense de 200 \$ est autorisée.

ADOPTÉ

18) Varia ouvert

19) Période de Questions

20) Fin de la séance

2011-039 *résolution no 2011-039*

Proposé par le conseiller Germain Boutin, appuyé par le conseiller Marc Vaillancourt, il est résolu que la séance soit levée. Il est 21 heures 05.

ADOPTÉ

Thérèse Ménard-Théroux, mairesse

Lise Houle,
Directrice générale / secrétaire-trésorière